

# Ministère de l'Intérieur

---

Direction générale de la police nationale

**DIRECTION CENTRALE DE LA SECURITE PUBLIQUE**

**SERVICE CENTRAL DU RENSEIGNEMENT TERRITORIAL**

***LES VIOLENCES URBAINES***

***23 et 24 octobre 2014***

***LISBONNE***



# VIOLENCES URBAINES/DÉRIVES URBAINES





# *LA NOTION DE VIOLENCES URBAINES*

- *Pas de définition. Faits de société qui concernent un quartier,*
- *Sociologiquement déséquilibré (communautarisme...) économiquement défavorisé.*
- *Se caractérisent par des infractions, actes collectifs ou individuels*
- *Ponctuels, sporadiques ou endémiques*

## *Quelques critères :*

- *TERRITOIRE : des violences dans la sphère de quartier aux débordements en d'autres lieux notamment dans les espaces publics*
- *MOTIVATIONS DES AUTEURS :*
  - *Etre reconnu comme une « force » dans son quartier (appropriation de son espace)*
  - *Etre reconnu en dehors de son quartier (rivalités)*
  - *Recherche de l'affrontement avec les forces de l'ordre*
- *TRADUCTION PAR L'AFFIRMATION:*
  - *Identité à travers le groupe, la bande, le quartier (défense du quartier)*
  - *Rejet institutionnel*
  - *Mise à profit d'une économie souterraine*
- *MODES OPERATOIRES : Gradations dans les violences urbaines: des incivilités à l'émeute urbaine. (incendies, dégradations, violences volontaires, émeutes, ..)*



# *APPROCHER LES DÉRIVES URBAINES*

- *Sentiment de la population (insécurité ressentie)*
- *Sentiment des différents intervenants*
- *Incivilités*
- *Plaintes, MCI, (calme apparent)*
- *Tags, dégradations ...*
- *Occupation parties communes, contrôles, pressions*
- *Absentéisme scolaire*
- *Communautarisme*
- *Infrastructures de proximité : services sociaux ; services publics ; points santé ; commerces...*



# *LES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS*

- *Réaction à une opération de police*
- *Condamnation en justice*
- *Événements sportifs, festifs*
- *Actualité internationale*
- *Accident de la circulation*
- *Émulation entre groupes*
- *Les refus de ce qui est considéré comme un dû (argent, travail, local..)*
- *Dates anniversaires (morts violentes....)*
- *Et les « raisons obscures »...*



# *LES ÉLÉMENTS D'AMPLIFICATION*

- *Présence de caïdats*
- *Rumeur*
- *Mauvaise voire absence de communication institutionnelle*
- *Déclarations des élus*
- *État de reconnaissance ou d'appartenance de la « victime » à la cité*
- *Sms, réseaux sociaux, médias*



# LES BANDES

VYLLEER WOÖD NEGRÖ





# *REPONSE A L'INSECURITE ET AUX DESEQUILIBRES SOCIO-ECONOMIQUES :*

## **LES ZONES DE SECURITE PRIORITAIRES** **(ZSP)**



**80 ZSP – 3 autorités différentes :**

- **DGPN : 53**
- **DGGN : 11**
- **Mixtes PN/GN : 7**
- **Préfecture de Police : 9**

**Principes :**

- **Une action méthodique**
- **Un principe de proximité**
- **Des moyens conjugués**
- **Des relations renouvelées avec la population**



## Zones de sécurité prioritaires Les vagues de déploiement

Capture rectangulaire



1<sup>re</sup> vague : rouge

2<sup>e</sup> vague : vert

3<sup>e</sup> vague : bleu

□ Zone police

○ Zone gendarmerie

△ Zone mixte



GUADELOUPE



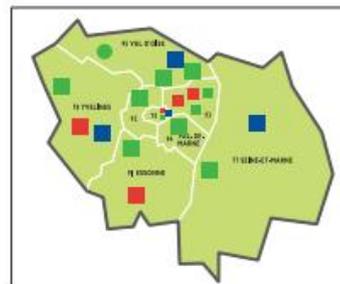
GUVANE



MARTINIQUE



REUNION





# *UNE ACTION METHODIQUE*

- 1) La stratégie déployée dans les ZSP consiste à se concentrer en priorité sur des lieux, des individus ou des phénomènes délinquants bien déterminés.
- 2) Les forces de sécurité, la justice, les autres services de l'Etat, les collectivités, coordonnent leurs efforts sur des objectifs ciblés.
- 3) Leur action conjointe se déroule méthodiquement, jusqu'à l'obtention de résultats tangibles, évalués et mesurables par la population.



# *L'APPROCHE GLOBALE DANS LES QUARTIERS : L'EXEMPLE DE MARSEILLE*

Effort de coordination sans précédent permettant de reconquérir le territoire, cité par cité. Pour chacune d'elles, tous les acteurs locaux mobilisent leurs moyens.

*Jour J* : « la phase répressive » : Les délinquants sont interpellés. Des contrôles de bars et de commerces sont organisés. Les caves et les parties communes sont systématiquement fouillées.

*J+2* : « la phase dissuasive » : Pendant 1 mois, aux heures les plus sensibles, des forces mobiles sont déployées sur le terrain afin d'asphyxier les trafics.



J+10 : « la phase de rénovation » : Elle consiste à procéder à des travaux de réparation, d'enlèvement des encombrants et d'embellissement : les carcasses de voitures sont retirées, les halls d'immeuble rénovés, les aires de jeux réparées.

J+15 : « la phase sociale » : Des moyens spécifiques sont engagés pour les jeunes en terme de formation puis d'emploi. Cela nécessite une visibilité des services de Pôle Emploi.

« Le service après-vente sécurité : Quand la situation est stabilisée, les acteurs locaux veillent aux conditions de vie des habitants du quartier. Au besoin, des opérations courtes peuvent être reconduites.



*Merci pour votre attention*

*Colloque des 23 & 24 octobre 2014*  
*LISBONNE*

